

FLASH INFO CFDT CE Fonctions Support Finances

des 25 et 26 septembre 2019

Activités Sociales et Culturelles (ASC) : la CFDT vous informe

PROLONGATION DE LA PRESTATION EXCEPTIONNELLE DE CHEQUES-VACANCES :

La CFDT a défendu vos droits pour permettre une prolongation de la prestation exceptionnelle et ainsi vous donner la possibilité de bénéficier de 230 € de Chèques-Vacances.

La condition indispensable est d'avoir son **Quotient Familial en statut « validé » le mardi 29 octobre 2019 au plus tard**. Alors, validez dès à présent votre QF et vous recevrez par courrier les 200 € de Chèques-Vacances complémentaires. **La CFDT veille à ce que chaque salarié soit traité avec équité.**

PRESTATION DE FIN D'ANNEE : Dès le **11 Octobre 2019**, votre espace billetterie Kalidéa sera crédité de vos chèques cadeaux dématérialisés "C'Kdo". La CFDT, **force de proposition**, a permis de vous faire bénéficier de + 20 € soit **160 € au lieu des 140 € initialement prévus**, par salarié, ainsi que de 50 € pour chacun de vos enfants à charge, jusqu'à 16 ans.

Point sur les recrutements externes 2019

Suite à l'annonce de la suspension des recrutements externes 2019, la CFDT avait demandé une information plus précise. La CFDT note que sur 84 recrutements externes prévus, 34 ont déjà été réalisés, 24 sont engagés.

La CFDT a alerté sur la surcharge de travail qui pourrait perdurer en l'absence de recrutement.

La CFDT a demandé qu'un plan d'action de formation soit défini pour que les salariés en interne puissent acquérir les compétences d'évolution nécessaires.

Consultation sur le projet d'adaptation de l'organisation de la Direction de la Formation et du Développement des Compétences (DFDCG)

La CFDT s'interroge sur la capacité de la nouvelle organisation à répondre aux futures évolutions de métiers que vont rencontrer les salariés. Peu de visibilité sur les perspectives d'emploi et les formations qualifiantes : besoins fondamentaux pour acquérir les compétences de demain. La CFDT a conscience des projets de changements successifs et ininterrompus que la direction formation a supportés depuis 2011.

La CFDT a également constaté le sentiment, souvent exprimé par les salariés, d'une inquiétude quant à leur avenir dans Orange.

La CFDT estime que la formation devrait être au cœur de la stratégie d'Orange à l'heure où l'entreprise se transforme et où elle demande à ses salariés d'être agiles sur les métiers de demain.

La CFDT, s'est abstenue sur ce projet.

Information sur la stratégie du Groupe

Orange est à la croisée de 2 plans stratégiques : Essentiels 2020 se termine, le nouveau Plan sera présenté en fin d'année. A l'horizon 2025, Orange ambitionne d'être un Groupe diversifié, leader en Europe et en Afrique et non plus un simple fournisseur d'accès.

Pour y parvenir, Orange s'appuiera sur de nouvelles activités existantes portées à maturité. Les ruptures à venir, nécessiteront une adaptation permanente et l'acquisition de nouvelles compétences.

Sur le volet salariés, peu d'informations sinon qu'ils devront s'adapter et devenir toujours plus agiles et autonomes.

Pour la CFDT, la stratégie doit passer par la recherche, l'innovation et la formation des salariés en interne pour leur permettre de pouvoir évoluer vers de nouvelles activités.

Evolution de la sectorisation du service de santé au travail

Suite à une première modification des périmètres des médecins, présentée au CE de mai 2019, un nouvel ajustement est présenté. La CFDT regrette que le dossier ne permette pas de voir la corrélation avec le nombre de CHSCT suivis, le nombre d'infirmiers impactés, ce qui aurait permis une plus juste appréciation de la charge de travail.

La CFDT souhaite une vraie information sur l'ensemble du territoire sur le service de santé au travail avec les acteurs, le nombre de salarié, l'organisation de ces acteurs, leur charge de travail etc...

Consultation sur la conception d'aménagement des espaces de travail du projet immobilier « Saint Quentin en Yvelines 2022 »

Les espaces de travail attribués à Orange, soit 7 étages sur les 9 étages de l'immeuble, seront mis à disposition en novembre 2021.

Les objectifs affichés par l'équipe projet sont : l'amélioration de la qualité de vie au travail, la réduction de l'impact sur les temps de trajet Domicile / Travail pour la majorité des salariés et l'augmentation des coopérations entre entités.

Quelques informations techniques sur ce projet :

- Le ratio sera d'environ 12 m² par salarié et ce, pour tout type de surfaces,
- 1 place de parking pour 5 salariés,
- Le macro zoning est prévu pour le 1^{er} trimestre 2020 et le micro zoning sera établi au cours du 4^{ème} trimestre 2020.

Il est à noter que l'entreprise a fait le choix d'une méthodologie participative en associant les salariés à chaque étape du projet dans la conception des aménagements.

Ce projet s'inscrit dans l'accord sur les projets immobiliers signés par la CFDT.

La CFDT s'est abstenue sur ce projet ; elle est en attente du macro et micro zoning. La CFDT restera vigilante sur les engagements pris par l'entreprise.

Consultation sur le déménagement de Gailleton

Les 19 salariés des Achats rejoignent le 1^{er} étage occupé actuellement par les 28 salariés de la DIG. Concernant les 17 salariés de l'Audit qui s'installeront au 2^{ème} étage, une proposition alternative a été faite par les élus du CHSCT à l'entreprise et transmise à l'équipe projet lors de ce CE. Cette proposition propose l'installation de cloisons séparatives vitrées pour protéger les salariés des nuisances occasionnées par la circulation des personnes. Cette proposition, après examen par l'équipe projet sera proposée aux salariés de l'Audit.

La CFDT est attentive à la mise en œuvre de ce projet et reste à votre écoute. Elle s'est abstenue dans l'attente de la finalisation du projet.

Information sur le déménagement des équipes GPS de Gentilly vers Arcueil

Le projet de déménagement des équipes de Gentilly vers Arcueil est prévu en février 2020. La direction a déjà organisé des visites du site pour les salariés et animé des entretiens collectifs via le groupe de prévention.

La CFDT a alerté sur le calendrier proposé qui ne permet pas un travail optimum des IRP.

La CFDT rappelle que l'accord sur les projets immobiliers s'inscrit dans une volonté commune d'amélioration des conditions de travail, de la qualité de vie au travail, et dans un objectif partagé de garantir aux salariés un cadre de travail adapté à leurs activités.

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à contacter vos représentants CFDT.

Consultation sur les conditions de développement du projet Sister

Pour la CFDT, il est indispensable de changer l'outil SIGALE qui, dans sa forme actuelle, ne peut plus répondre aux évolutions fonctionnelles permettant de s'adapter aux exigences du marché.

Cette migration de SIGALE vers SISTER va impacter l'ensemble des processus et les salariés de la Supply Chain des terminaux. **La CFDT**, sera vigilante sur la charge de travail supplémentaire des équipes opérationnelles, les actions de formation, l'accompagnement des salariés tout au long de cette migration et sur l'évolution des effectifs par rapport à l'organisation actuelle (organigramme, volume des recrutements internes...).

Pour l'ensemble de ces raisons la CFDT s'est abstenue sur ce dossier. Elle suivra tout au long du déploiement de SISTER les évolutions attendues pour l'ensemble des utilisateurs en lien avec la Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences.

Avec la CFDT, Partout, pour Tous

Retrouvez-nous sur l'application Orange : [Youtube](#) - [Plus d'Infos](#)

Vos contacts :

Sylvain COVEMAERKER (RSCE) 06 79 02 70 03

Sylvie ROTA (DSCO) 06 85 55 89 05

Vos élus :

Paolo GIUDICE, Michelle VINET, Philippe BOURGEON, Fabrice CORIOU, Carole NIDDAM, Anita IRIART-SORHONDO, Philippe ABADIE, Bernard BLEUSEZ, Géraldine HERITIER, Thierry BRICAUD, Isabelle DAYRES, Corinne ROGUET, Samah BRAHAM, Catherine BELEZY